



Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT

Montreuil, le 17 mars 2015

Madame Annick GIRARDIN
Ministre de la Fonction publique

Nos réf. : JMC/CJ-A

Objet : Recrutement et situation des Ouvriers d'Etat - demande d'audience

Madame la Ministre

Les Ouvriers d'Etat exercent leurs missions sur 6 ministères, principalement aux ministères de la Défense et de l'Ecologie.

Depuis 2011, deux rapports de la cour des comptes ont ciblé la nécessité de revoir les règles statutaires de ces agents qui peuvent qualifiés de « non fonctionnaires » avec un régime de retraite spécifique : le FSPOEIE (Fond Spécial de Pension des Ouvriers des Etablissements Industriels de l'Etat). C'est d'ailleurs en référence à l'affiliation à leur régime de retraite qu'ils sont identifiés sous le terme générique d'Ouvriers d'Etat alors qu'il n'existe pas moins de 24 textes statutaires spécifiques à chaque ministère.

Depuis 2011, le recrutement des ouvriers d'Etat est officiellement bloqué en attendant la révision de leurs règles statutaires. Seulement quelques recrutements ont été autorisés en 2013-2014 et 2015 mais en quantité infime correspondant à environ un recrutement pour 5 départs.

La CGT a soulevé à plusieurs reprises l'urgente nécessité de procéder à des recrutements en nombre suffisant pour répondre aux besoins du service public mais aussi car il est important de ne pas perdre les compétences de ces agents recrutés en référence à leurs métiers.

Nous avons interpellé par courrier Monsieur le Premier Ministre le 26 octobre 2015 qui nous a répondu le 20 novembre 2015 que le sujet des ouvriers d'Etat était traité par le Ministère de la Fonction Publique.

A diverses occasions, il nous a été confirmé qu'un projet de quasi statut d'agent non titulaire était en préparation à la DGAFF. Ce projet de quasi statut interministériel permettrait de futurs recrutements sur des missions jusque là dévolues aux Ouvriers d'Etat, missions qui ne peuvent pas être effectuées ni par des fonctionnaires ni par le secteur privé.

D'ailleurs, pour la CGT, cette question des missions publiques remplies par les ouvriers d'Etat est essentielle : c'est à partir du socle incontournable qu'elles constituent que se justifient pleinement l'existence d'un statut mais aussi les recrutements indispensables à leur accomplissement.

C'est à partir de ces éléments mais également parce que des informations contradictoires circulaient dans les différents ministères, créant une ambiance délétère, que la CGT avait réclamé la tenue d'une table ronde avec tous les interlocuteurs concernés.

Madame la Ministre, nous sommes à la fin du premier trimestre 2016, le dossier des Ouvriers d'Etat semble au point mort, la rencontre avec les organisations syndicales et la table ronde ne sont pas programmées.

La situation est d'autant plus catastrophique que les futurs recrutements sont bloqués en attente d'une évolution statutaire.

Madame la Ministre, par la présente nous réitérons nos revendications :

- **L'urgence de recruter sous statut ouvrier d'Etat en 2016 sans attendre la révision statutaire pour répondre aux besoins des services et des employeurs**
- **La tenue d'une table ronde dans les meilleurs délais avec tous les interlocuteurs concernés (Ministères, Employeurs, organisations syndicales).**

Madame la Ministre, dans le cadre de la prise de vos nouvelles fonctions, la CGT souhaite vous rencontrer afin de vous faire part dans le détail de tous les enjeux que représentent les Ouvriers d'Etat.

Dans l'attente d'un rendez-vous de votre part, soyez assurée, Madame la Ministre, de notre considération

Le Secrétaire Général de l'UGFF CGT
Jean Marc CANON



Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT

263, Rue de Paris – Case 542 – 93514 Montreuil Cédex Téléphone : 01.55.82.77.56.

Mel : ugff@cgt.fr Site : <http://ugff.cgt.fr>